

été faite qu'hier. J'aimerais savoir combien de temps s'est écoulé entre le moment où la demande a été faite par le ministère et celui où le poste a été rempli.

L'hon. M. POWER: Je n'ai pas les dates exactes mais je dirai approximativement d'août ou septembre à hier.

M. McCANN: Je n'ajouterais qu'un mot, et parmi toutes les expressions de désapprobation propres à qualifier cette attitude plusieurs risqueraient de n'être pas parlementaires. Je dirai que cette attitude n'est guère susceptible d'inspirer confiance dans ce service administratif chargé de ces nominations. Il me semble que la nomination aurait pu se faire il y a au moins cinq ou six mois, lorsque le besoin s'en est fait sentir, et une forte partie du travail que le directeur de publicité du ministère de la Santé nationale aurait pu accomplir le serait à l'heure présente.

L'hon. M. POWER: La Commission du service civil ne me plaît pas tout à fait, mais je ne voudrais pas créer dans le comité l'impression que le ministère ait cherché à presser la nomination. Comme de coutume, il s'est adressé à la Commission, et la nomination s'est faite dans les règles ordinaires. Parlant pour le ministère, je ne pourrais pas déclarer toutefois que nous ayons pressé la nomination.

Le très hon. M. BENNETT: La position a-t-elle été annoncée?

L'hon. M. POWER: Oui, la première annonce parut vers août et la nomination date d'hier.

M. WOODSWORTH: A propos d'éducation en matière d'hygiène, je ne puis m'empêcher de songer à ce qui se passait cet après-midi lorsqu'il s'agissait d'un autre crédit sur les qualités réglementaires des aliments. Quelle est l'utilité de faire l'éducation des gens en matière d'hygiène si le ministère lui-même semble négliger la santé publique, comme l'établissait la discussion de cet après-midi?

Le ministre paraît admettre lui-même que le décret du conseil a mis de côté certains articles qui semblaient protéger le degré de pureté exigé de la farine.

L'hon. M. POWER: Pas du tout.

M. WOODSWORTH: Voici ce qu'on nous disait auparavant:

"La farine sera un produit fin, pur et sain..."

L'hon. M. POWER: Il doit encore être fin et pur.

M. WOODSWORTH: Au contraire, aucune disposition n'y pourvoit. Il y a ensuite [M. McCann.]

le bromate de potassium sur l'effet duquel, d'après le ministre lui-même, les médecins diffèrent d'avis. A mon sens, on commet une erreur. On nous dit encore que cette substance cause une infection cutanée chez les employés. A quoi sert de publier à grand son de trompe les faits et gestes du ministère dans le but de renseigner le public, si, en même temps, l'on cède à la pression des minotiers?

Le ministre est loin de nous avoir fourni les éclaircissements voulus; c'est pourquoi je reviens à la charge. Je suis formement en faveur d'une propagande très active dans l'intérêt de la santé publique et l'éducation du peuple sur ce point me comblerait d'aise. Mais si le ministère s'écarte de la ligne de conduite qu'il trace aux autres, comme on a semblé en convenir aujourd'hui, et que l'on cède aux exhortations des minotiers en permettant des méthodes répréhensibles au sujet desquelles l'opinion médicale est partagée, il ne sert guère d'adopter ce crédit.

Je suis d'avis que le ministre pourrait nous rassurer davantage en nous promettant une enquête complète sur la question. Les médecins devraient être en mesure de se prononcer catégoriquement sur la question de savoir si le bromate de potassium est sain ou nocif pour les gens qui mangent de cette farine. De plus le ministre devrait être en état de nous dire s'il est vrai, comme on le rapporte, que cette substance est une cause de maladie chez les gens qui la manutentionnent. Il s'agit de faits qui peuvent être définitivement établis, et tant qu'on ne saura pas ce qui en est on devrait à mon avis maintenir les anciens articles. Le ministre sait sans doute que je ne suis pas expert en ces questions; je répète simplement ce qu'on a dit. Aucune déclaration du ministre n'a dissipé cette accusation. Tant qu'on ne l'aura pas fait nous ferions tout aussi bien de cesser l'éducation du public sur les questions d'hygiène. Nous instruisons le public au point de le porter à ne consommer que des aliments purs, puis on vient nous dire que ces articles protecteurs seront abrogés à la demande des meuniers.

L'hon. M. POWER: J'admire l'habileté avec laquelle l'honorable député nous ramène à un crédit qui a été adopté en son absence.

L'hon. M. WOODSWORTH: Je l'admets, mais j'ai rattaché cette question au crédit que nous étudions présentement.

L'hon. M. POWER: Je ne profiterai pas du fait que l'autre crédit a été adopté; je n'ai pas l'habitude d'agir de la sorte. Certains règlements établis en vertu de l'autorité du ministre,—qu'il détient de la loi des aliments et drogues,—donnent une description de la